

## Repères

### Ouvrages en débat

#### Deux lectures d'un même ouvrage

##### Repenser l'interdisciplinarité

Gloria Origgi, Frédéric Darbellay (Eds)  
Slatkine, 2010, 200 p.

L'interdisciplinarité est un objet de recherche et de réflexion récurrent pour les sciences humaines et sociales. L'ouvrage collectif coordonné par Gloria Origgi et Frédéric Darbellay se penche à nouveau sur cette question en invitant plusieurs chercheurs de renom à « repenser l'interdisciplinarité ». Son originalité tient notamment à la forme adoptée, un « colloque virtuel », où chaque contribution est suivie de commentaires qui enrichissent les analyses en poussant les auteurs à expliciter davantage les arguments proposés. Elle tient aussi à la diversité des points de vue développés et aux origines disciplinaires variées des auteurs rassemblés, allant de l'histoire des sciences à la science informatique.

En introduction, G. Origgi et F. Darbellay présentent l'interdisciplinarité comme un concept-clé de la « science postmoderne », dont l'élaboration remonte aux années 1960 et dont les principaux approfondissements datent des années 1980 et 1990. Ils articulent la problématique du livre autour de différents questionnements : Comment organiser et mettre en œuvre une recherche « réellement interdisciplinaire » ? Quel est le lien entre discours sur l'interdisciplinarité et discours sur une recherche moins confinée, interagissant davantage avec la société ? Quel est le rôle d'Internet comme ressource facilitant la mise en œuvre de pratiques interdisciplinaires ? Afin d'éclairer ces questionnements sous différents angles, les coordinateurs organisent leur ouvrage autour de trois types de contributions : des récits d'expériences de travail interdisciplinaire, des analyses socio-historiques des formes d'interdisciplinarité et des analyses empiriques des « pratiques cognitives » liées à l'interdisciplinarité.

Parmi les récits d'expériences interdisciplinaires, Dan Sperber, en revenant sur des difficultés vécues de collaborations entre anthropologues et psychologues, souligne le dilemme de l'évaluation de projets interdisciplinaires, souvent tiraillée entre la qualité scientifique d'un projet et le caractère « véritablement » interdisciplinaire

d'un autre projet. Dans sa contribution, le philosophe des sciences Ian Hacking restreint l'objet du débat en affirmant qu'on ne peut pas considérer comme interdisciplinaire le simple fait de s'intéresser, du point de vue d'une discipline, à l'objet d'une autre discipline, ou encore le fait de consulter des experts de différentes disciplines pour mieux comprendre un objet particulier. Pierre Jacob, relatant son expérience de collaboration avec un neurologue et la création d'un institut interdisciplinaire de sciences cognitives, constate l'asymétrie fondamentale entre sciences humaines et sciences naturelles. Selon le philosophe, cette asymétrie provient de la propension des sciences humaines à attribuer des « représentations » (intentions, perceptions, croyances, désirs) à leurs objets d'étude afin d'en expliquer le comportement. L'auteur souligne également le rôle de la collaboration interdisciplinaire pour rapprocher le philosophe de préoccupations plus concrètes, pouvant donner lieu à des tests expérimentaux.

Trois contributions présentent des analyses socio-historiques des formes d'interdisciplinarité. L'analyse historique conduite par Dominique Pestre montre que les disciplines académiques sont notamment recomposées du fait de la recherche industrielle. Les cadres disciplinaires sont alors éventuellement redéfinis, conduisant l'interdisciplinaire à devenir disciplinaire. Selon l'historien des sciences, le développement actuel d'une recherche interdisciplinaire passe par une double interrogation portant, d'une part, sur les finalités de l'interdisciplinarité (pour valoriser la recherche ? pour intervenir dans le débat public ?) et, d'autre part, sur les outils de l'interdisciplinarité (le transfert de technologies matérielles ou immatérielles, le rôle des sciences humaines et sociales dans le dialogue science-société, etc.). Le philosophe et sociologue des sciences Steve Fuller, se présentant comme un « idéologue de l'interdisciplinarité », propose d'inverser la perspective, en interrogeant non pas l'interdisciplinarité et sa spécificité, mais plutôt

l'existence même des disciplines comme des conventions contingentes et des « agencements de ressources artificiels ». Pour lui, les disciplines ne sont ni nécessaires ni irréversibles. Quant à Helga Nowotny, présidente du Conseil européen de la recherche, elle défend les propositions des théoriciens de la « nouvelle production de la connaissance ». En particulier, la recherche en « mode 2 », qui se caractérise par une double « transgression » des frontières entre disciplines, d'une part, et des barrières entre science et société, d'autre part. Selon H. Nowotny, cette transdisciplinarité revendiquée, devant aboutir à la production de connaissances « contextualisées » et « socialement robustes », s'inscrit en opposition avec le fonctionnement disciplinaire propre au « mode 1 », où les connaissances fiables sont produites par consensus au sein d'une communauté de spécialistes.

Enfin, deux chapitres proposent des analyses empiriques des « pratiques cognitives » liées à l'interdisciplinarité. Veronica Boix-Mansilla et Howard Gardner, chercheurs à l'université de Harvard, traitent la question centrale de l'évaluation de la qualité du travail interdisciplinaire. Ils s'appuient sur une enquête par entretiens auprès de soixante experts de la recherche interdisciplinaire concernant les défis, les dilemmes et les critères d'évaluation du travail interdisciplinaire. Selon cette enquête, les difficultés du travail d'évaluation de l'interdisciplinarité tiennent notamment à la rencontre de normes d'évaluation disciplinaires parfois incompatibles, au flou conceptuel sur la nature du travail interdisciplinaire et à l'absence de précédents servant de références, du fait du caractère radicalement nouveau des projets interdisciplinaires. Catherine Garbay, chercheuse au Laboratoire d'informatique de Grenoble, considère, quant à elle, les sciences du traitement de l'information comme un pivot de l'interdisciplinarité. Les confrontations croissantes entre humains et artefacts techniques amènent à développer une vision plus écologique des relations hommes-machines, nécessitant une approche plus interdisciplinaire pour en appréhender la complexité. En particulier, la modélisation est, selon l'auteur, un niveau de conceptualisation intermédiaire, à mi-chemin entre théories et pratiques expérimentales, permettant une véritable démarche interdisciplinaire.

L'ouvrage s'achève sur une postface de Julie Thompson Klein, professeur de lettres, dont les commentaires enrichissent plusieurs contributions. Elle s'interroge ici sur ce que le Web 2.0 change pour les sciences sociales et pour l'interdisciplinarité. Selon elle, il existe d'autres modalités d'organisation de la recherche à considérer, au-delà du dualisme entre disciplines et interdisciplinarité. Elle met en question l'intérêt de toujours en revenir aux critères d'évaluation disciplinaires et envisage la création de nouveaux critères, spécifiques aux espaces interdisciplinaires ainsi créés. Participant au débat sur l'évaluation de l'interdisciplinarité, le sociologue des

sciences Grit Laudel suggère que les procédures d'évaluation s'appuient peut-être davantage sur des règles institutionnelles et organisationnelles spécifiques et contingentes, plutôt que sur des critères épistémiques qui seraient valables pour tous les projets interdisciplinaires. Intervenant également dans les débats, le philosophe Tim Moore suggère d'étudier les configurations spatiales et historiques favorables à l'interdisciplinarité, ainsi que les dispositions psychologiques et les compétences cognitives qui rendent possibles des pratiques interdisciplinaires.

Finalement, les analyses normatives privilégiées par cet ouvrage invitent le lecteur à de nouvelles interrogations concernant, par exemple, les différentes modalités d'organisation de l'activité scientifique – la discipline étant une modalité parmi d'autres – et leurs différents agencements dans la production de connaissances scientifiques, ou encore les formes de coopération et de concurrence entre expertises disciplinaires dans le cadrage des problèmes, afin d'en définir les termes, les outils de mesure et les méthodes de résolution. Ces prolongements nécessiteraient une description fine du travail scientifique interdisciplinaire réellement à l'œuvre. De par son caractère programmatique, ses multiples allers-retours entre expériences personnelles et analyses de fond, et sa forme délibérément ouverte et interactive, cet ouvrage intéressera tous ceux pour qui la question de l'interdisciplinarité doit être reposée afin de mieux comprendre les mutations actuelles des sciences et leur rôle dans la société.

---

**Matthieu Hubert**

(Groupe de sociologie pragmatique et réflexive, EHESS,  
Paris, France)

matthieu.hubert@voila.fr

\* \* \*

Avec un tel titre – *Repenser l'interdisciplinarité* –, comment ne pas rebondir sur le compte rendu pertinent de Matthieu Hubert et vouloir y ajouter un point de vue de l'intérieur de NSS ? D'autant que l'un des éditeurs scientifiques : Frédéric Darbellay, responsable scientifique de la cellule Inter- et transdisciplinarité à l'institut universitaire Kurt Bösch de Sion (IUKB, Suisse), est connu pour sa détermination à instruire, en linguiste et épistémologue, ce qui différencie interdisciplinarité et transdisciplinarité et à promouvoir le « dialogue entre les disciplines » (p. 179) ; il parie pour cela sur la mise en réseaux de scientifiques – *td-net for Transdisciplinary Research*, par exemple –, comme nous tentons de le faire au sein de la revue. Marcel Jollivet a d'ailleurs rendu compte dans cette même rubrique d'un précédent ouvrage de cet auteur, paru en 2008 en coédition avec

Theres Paulsen, collaboratrice scientifique à l'IUKB (cf. *NSS*, 18, 3 [2010], 362-364). Il y soulignait le parallélisme de nos ambitions : « sortir du stade de l'expérience bricolée pour construire un savoir-penser et un savoir-faire collectifs » non seulement par un examen réflexif sur les « différences majeures [...] entre l'interdisciplinarité et la transdisciplinarité », mais aussi par une évaluation des rapports entre enseignement/formation et recherche, qui donna lieu au supplément 2008 de *NSS* sur les formations interdisciplinaires.

Ce nouvel ouvrage est dirigé par F. Darbellay et Gloria Origgi, philosophe à l'institut Nicod de Paris, laboratoire interdisciplinaire à l'interface entre sciences humaines, sciences sociales et sciences cognitives, rattaché au CNRS, à l'EHESS et à l'ENS. G. Origgi a fondé le projet [www.interdisciplines.org](http://www.interdisciplines.org) pour développer de nouvelles formes de communication scientifique interdisciplinaire sur le Web. Ils signent tous deux l'introduction du livre, qui est l'aboutissement d'un processus virtuel d'échanges entre un groupe de lanceurs de textes (les chercheurs des instituts suisse et parisien) et des groupes de chercheurs internationaux sollicités pour réagir aux premiers textes et pour répondre, par des « essais ouverts à la discussion » (p. 11), à une série de questions sur le rôle, la nature et la portée heuristique et sociétale des recherches interdisciplinaires.

Ma lecture de l'ouvrage s'est donc faite autour de la double question : qu'apporte-t-il de plus à celui qui l'a précédé dans la « pensée » de l'interdisciplinarité et sa mise en pratique ? et, surtout, quelles résonances et quelles distinctions révèle-t-il entre nos deux « réseaux », quelles perspectives ouvre-t-il pour *NSS* au moment même où notre association *NSS-Dialogues* est dans la phase conclusive d'un séminaire conduit sur trois ans, « Disciplines face à l'interdisciplinarité et à la modélisation » ? Le lecteur pourra également se reporter au compte rendu par M. Jollivet du livre dirigé par Claude Grignon et Claude Kordon dans ce même numéro (voir ci-après). Car, même si les auteurs de ces deux publications œuvrent dans des territoires de recherche étrangers les uns aux autres – les bibliographies en témoignent –, l'interrogation qui leur est commune est bel et bien de repenser le rapport sciences-sociétés en questionnant à la fois l'épistémologie des disciplines et l'interaction qu'elles ont ou pourraient avoir entre elles, pour faire progresser les connaissances sur des problèmes scientifiques et sociétaux non résolus, du temps présent et du futur.

En préambule à mon examen volontairement sélectif, il importe de signaler au lecteur curieux de suivre les méandres en cours de l'épistémologie critique et réflexive de l'interdisciplinarité, l'intense intérêt qu'il prendra à lire (et parfois relire) l'ensemble de l'ouvrage. Il y découvrira texte après texte, parfois même ligne après ligne, les nuances particulières, les différences, voire les opposi-

tions de « pensée » des auteurs. Venus d'horizons disciplinaires variés, pratiquant leur recherche dans des lieux éloignés géographiquement, ils ont en commun une renommée scientifique personnelle et institutionnelle.

Quels approfondissements y trouve-t-on à la réflexion antérieure sur ce que recouvrent les termes d'inter- et de transdisciplinarité, ainsi que sur les critères formels ou informels d'évaluation de ces recherches ? Il me semble que l'apport le plus évident tient au choix éditorial lui-même, fondé sur l'hypothèse de « l'impact des nouvelles formes de communication scientifique liées à l'Internet sur l'organisation disciplinaire des sciences et sur les recherches interdisciplinaires » (p. 12). La forme de la publication qui en résulte est incontestablement nouvelle, interactive et dynamique : les commentaires et les discussions qui suivent les textes « forts » rompent « l'apparente stabilité des textes édités dans et par la discussion, tout en œuvrant pour le développement du potentiel d'interaction entre les différents formats des communications » (p. 13). Le caractère innovant du dialogue interdisciplines et sur l'interdisciplinarité est incontestable. Les discussions et les commentaires donnent l'impression de vivre l'instantanéité des échanges et restituent l'effort fait par chacun pour « repenser » l'interdisciplinarité, objectif central de l'ouvrage. Ils aident aussi à décrypter les articles des chercheurs qui donnent matière à penser et ceux qui se limitent à leur propre pensée. Donnons l'exemple du texte de Dan Sperber (anthropologue, linguiste et chercheur en sciences cognitives), « Pourquoi repenser l'interdisciplinarité ». La sincérité réflexive de son récit d'expérience interdisciplinaire, la volonté de penser ensemble discipline et interdiscipline, suscitent entre autres la remarque pertinente de Steve Fuller (sociologue des sciences à l'université de Warwick) : « [...] l'idée même de discipline est le véritable problème à questionner » (p. 31), et une analyse intéressante sur « les problèmes de terminologie en interdisciplinarité » de Julie Thompson Klein (*Interdisciplinary Studies Program*, Wayne State University, Detroit). Dans ce format éditorial, on perçoit plus nettement la différence entre les chercheurs dont le discours théorique est achevé, voire clos, et ceux qui sont en quête de méthodes radicalement nouvelles de production de connaissances. La controverse peut prendre le caractère de « dispute ». Pour exemple, je renvoie le lecteur au chapitre 5, où le texte de Helga Nowotny, « Le potentiel de transdisciplinarité », est discuté : pour Grit Laudel (sociologue des sciences à l'institut Rathenau, aux Pays-Bas), « la notion de "Mode-2" de la production de connaissances demeure relativement floue sur le plan théorique » (p. 100), tandis que S. Fuller y voit une notion « relativement vague » qui sous-estime les « relations de pouvoir dans le débat sur la notion d'agora » (p. 101) ; la réponse de Helga Nowotny à ces critiques est courte et énergique. Le commentaire d'Edgar Morin termine le chapitre :

indifférent à la position de H. Novotny, il propose un « au-delà des disciplines » prenant en compte la « notion d'homme », actuellement morcelée entre différentes disciplines biologiques et entre les disciplines de sciences humaines. Pour lui, « tout est physique mais en même temps tout est humain. Le grand problème est donc de trouver la voie difficile de l'entre-articulation entre des sciences qui ont chacune, non seulement leur langage propre, mais des concepts fondamentaux qui ne peuvent pas passer d'un langage à l'autre » (p. 103).

Reste que, au terme de la lecture de cet ouvrage riche et foisonnant, on se demande s'il vérifie l'hypothèse initiale, à savoir que les modes de communication virtuels pourraient avoir un effet positif sur la progression théorique des recherches interdisciplinaires. La « leçon » de Catherine Garbay, « Les sciences du traitement de l'information comme pivot de l'interdisciplinarité » (chapitre 8), décline une vision systémique et de modélisation déconnectée de tout terrain expérimental, de tout problème appelant l'interdisciplinarité, au point que D. Sperber lui demande de répondre plus précisément à la question du rapport entre les nouveaux artefacts et « une autre interdisciplinarité » (p. 166). L'invention porte plus sur la qualité formelle du débat que sur une pensée fondatrice.

Je conclurai en esquisant quelques traits qui font résonance et différence entre le « collectif NSS » et le « réseau scientifique » que l'ouvrage met au jour. En commun, c'est d'abord l'importance du dialogue sans exclusives, de la mise en débat des mots que l'on utilise et des retours réflexifs sur les pratiques interdisciplinaires mises en œuvre. C'est aussi – préoccupation récurrente et partagée – la portée et la nécessité de l'évaluation du travail interdisciplinaire, qui d'ailleurs donne lieu à un texte remarquable de Veronica Boix-Mansilla et Howard Gardner, de l'université de Harvard (« Évaluer le travail interdisciplinaire aux frontières. Une recherche empirique des symptômes de qualité »). Ce qui pourrait différencier les deux réseaux est l'importance de l'épistémologie et des sciences cognitives du côté de la majorité des auteurs de l'ouvrage, alors que, du nôtre, l'articulation entre sciences de la nature et sciences de la société autour d'objets hybrides, sur des problèmes et des terrains concrets, est prépondérante. L'au-delà de ce livre passionnant n'est-il pas alors de repenser ensemble l'interdisciplinarité ?

**Nicole Mathieu**

(CNRS, UMR Ladyss, Université Paris 1, France)  
mathieu@univ-paris1.fr

### Sciences de l'homme et sciences de la nature : essais d'épistémologie comparée

Claude Grignon, Claude Kordon (Eds)

Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2009, 292 p.

Il ne faut surtout pas se fier au titre figurant sur la couverture de cet ouvrage pour s'y intéresser : il peut créer une attente à laquelle le contenu ne répondra pas et, à l'inverse, écarter une curiosité pour ce dont il y est question. Le sous-titre mentionné à l'intérieur : « Essais d'épistémologie comparée », est plus explicite et correspond mieux au projet intellectuel de ses deux éditeurs.

Par ailleurs, il apparaît à la lecture que, pour bien comprendre ce projet, il convient de le situer dans le cadre d'une réflexion épistémologique de longue haleine entreprise par Claude Grignon (seul ou associé à d'autres), qui a pris la forme d'une série de séminaires donnés à l'EHESS et à la MSH (« Le savant et le populaire », « Le modèle et le récit », « Sociologie et idéologie » et enfin « Sciences de l'homme et sciences de la nature »). Certains ont donné lieu à une publication (Grignon, C., Passeron, J.-C., 1989. *Le Savant et le populaire : misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Gallimard / Le Seuil ; Grenier, J.-Y., Grignon, C., Menger, P.-M., 2001. *Le Modèle et le récit*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme ; Grignon, C., 2008. *Sociologie et idéologie, Revue européenne des sciences*

*sociales*, XVI, 142). Le présent ouvrage rassemble les contributions exposées au dernier séminaire, qui s'est tenu à la MSH de 2003 à 2007, et s'inscrit tout particulièrement dans la continuité de celui intitulé « Le modèle et le récit ».

Pour achever cette mise en contexte, il faut mentionner la publication en 1991 du livre *Le Raisonnement sociologique : l'espace non poppérien du raisonnement naturel* (Paris, Nathan) par Jean-Claude Passeron. La référence à Karl Popper (*La Connaissance objective*, Paris, Flammarion, 1979) est en effet la pierre de touche de la thèse défendue dans le livre, à savoir « l'option démarcationniste et anti-relativiste » (p. XI) que revendique C. Grignon (et, à travers lui, Claude Kordon, décédé entre-temps). Selon cette thèse, il y a la science d'un côté et la non-science de l'autre : entre les deux, point d'intermédiaire, point de continuité plus ou moins bâtarde. Et, en particulier, point de « troisième voie », contrairement à ce qu'affirme précisément J.-C. Passeron. Le critère décisif, le test, d'où résulte la partition absolue, c'est la « réfutabilité » poppérienne, et donc tout ce qui, dans la conduite d'une recherche, la rend possible et y conduit.

Les interventions au séminaire sont conçues pour fournir la matière à la justification de cette thèse. Chaque intervenant est donc invité à faire œuvre d'épistémologue dans son domaine.

Trois des contributions sont d'ordre général (sur les bases neurologiques de l'épistémologie, sur la causalité et sur la théorie des jeux). Les autres portent sur des disciplines. L'éventail est large : additionner mathématiques, physique, cosmologie, chimie, biologie (sciences de la vie), épidémiologie, archéologie, musicologie (sciences musicales), sociologie ouvre un champ d'observation très diversifié permettant bien de mettre à l'épreuve l'hypothèse d'unité de la science. Bien que se voulant fondé sur un critère original, celui du « degré d'organisation des ordres de réalité auquel [ces disciplines] se rapportent » (p. XI), l'ordre de leur apparition dans le sommaire est classique et ne peut manquer d'évoquer un classement – au demeurant le plus convenu – en fonction d'un degré décroissant d'accomplissement des normes de la scientificité. Ce que les deux éditeurs assument tout en se démarquant du « malentendu réductionniste » que cet ordre implique. Et leur objectif est effectivement de montrer que, même si elles ne partagent pas toutes la même aptitude à la formalisation, toutes ces disciplines sont bien de la science. De ce point de vue, le fait que, outre les deux grands domaines reconnus comme objets de la connaissance scientifique (le physico-chimique et le vivant), celui de l'« ordre humain » soit présent est déjà une indication majeure quant à la démarche suivie.

Chacune de ces contributions a son style, mais la tonalité générale est plutôt du type de l'essai, plus ou moins assorti d'une bibliographie ; il arrive que l'ego de l'auteur l'emporte sur le fond. Les uns privilégient la narration de leur expérience et de leur réflexion, les autres proposent une représentation de leur discipline, de sa dynamique et de la façon dont y évolue le rapport du naturel et du virtuel. La réflexion porte sur le statut des objets qui sont au cœur des recherches, sur les raisons et la nature des opérations auxquelles le chercheur les soumet, sur la place et le rôle des théories, sur les procédures de formalisation qui permettent la généralisation, etc. L'ensemble invite à prendre en considération les mille et une voies du dialogue permanent entre réalité et représentation qui caractérise toute démarche scientifique et à dépasser la vision, bien ancrée dans les esprits du fait de ses succès, de la modélisation comme forme supérieure de la connaissance. Même s'il ne s'agit la plupart du temps que de réflexions personnelles, l'ensemble de ces textes apporte une moisson d'observations d'une grande richesse, mettant en évidence une très grande diversité des cas de figure. Le lecteur est averti : contrairement à une idée reçue, les voies de la science sont multiples.

Ces autoanalyses de leurs pratiques ou ces réflexions générales sur leur discipline (ou de caractère transversal)

auxquelles se livrent les intervenants sont intéressantes à plusieurs titres. Le lecteur y apprendra beaucoup sur les disciplines qui ne lui sont pas familières. Il pourra tirer profit des comparaisons entre sa discipline et certaines autres. Il découvrira un exercice de réflexion insolite sur ses propres pratiques – et sur leurs présupposés épistémologiques implicites – dans les domaines qui sont de son ressort. Cette compétence pourra lui donner l'envie de confronter son analyse à celle qui lui est proposée (il en va ainsi, par exemple, du chapitre sur la biologie).

Mais, au-delà de ces aspects particuliers, deux conclusions générales se dégagent de ces contributions. La première est que, prises globalement, elles donnent un contenu à l'idée d'« épistémologie pratique » que mettent en avant C. Grignon et C. Kordon pour caractériser leur approche. Elles en montrent la pertinence à travers le corpus d'observations qu'elles fournissent et les analyses comparatives que celui-ci permet. La seconde, démonstration s'il en est de cette pertinence par sa portée heuristique, est que les observations réunies conduisent à disqualifier l'idée d'une dichotomie à fondements épistémologiques entre sciences de la nature et sciences de l'homme et à lui substituer celle, transversale, entre sciences « nomothétiques » (capables d'avoir recours à la formalisation, notamment mathématique) et sciences « historiques » (fondées d'abord sur la narration, et donc sur le langage naturel). C'est ce que montre la synthèse soigneuse que fait C. Grignon dans la conclusion de l'ouvrage. Pour lui, cette distinction a des conséquences épistémologiques extrêmement profondes, puisqu'elle repose sur des conceptions différentes du temps, de la causalité et de l'explication. Pas moins. Mais – c'est là le point central de la thèse défendue – cette « diversité épistémologique » n'empêche pas qu'il y ait science à partir du moment où la condition de réfutabilité est réalisée (l'explication proposée doit être réfutable) et respectée (le souci de rendre la réfutation possible doit être constant tout au long du processus de recherche).

Pour le lecteur soucieux d'interdisciplinarité, cette continuité (ou cette unité) dans la diversité établie entre sciences de l'homme et sciences de la nature mérite une attention particulière dans la mesure où elle fournit les bases scientifiques de leur collaboration dans un projet de recherche commun. La reconnaissance de la diversité des approches non seulement donne de la souplesse aux relations de travail, mais doit être à la base même des clarifications sur les apports des uns et des autres. Elle justifie la négociation sur les ajustements entre les nécessités du travail en commun et le respect des spécificités garanties de rigueur pour chacun. S'il est vrai, comme l'avance C. Grignon, que l'extrême diversité des procédures de recherche, des principes théoriques et des concepts d'une discipline à l'autre, que mettent en évidence les contributions, est en premier lieu le produit des « différents ordres de réalité » auxquels s'appliquent les différentes

sciences, chacune de celles-ci est une construction – pour ne pas dire un bricolage – pragmatique, fortement structurée et plus ou moins formalisée. La démarche interdisciplinaire revient donc à fabriquer une construction ad hoc de ce type par rapport à un objet de recherche mêlant ces différents « ordres de réalité ». Ces deux tâches supposent tout un travail initial de clarification et de construction d'une démarche partagée. Ce que nous apprend cet ouvrage, c'est que, contrairement à un préjugé assez répandu, non seulement cela ne soulève aucun problème sur le plan épistémologique, mais cela constitue une pratique de recherche banale et entre de plain-pied dans la démarche scientifique. C'est d'ailleurs ce que fait l'une des disciplines évoquées (l'épidémiologie), qui précisément mêle sciences de l'homme et sciences de la nature. Cela pourrait être un bon exemple pour voir comment se « bricolent » les ajustements entre les différentes composantes disciplinaires impliquées pour parvenir à une démarche scientifiquement recevable. Or, il n'en n'est rien, et cela constitue une des limites de l'ouvrage, qui, en fin de compte, évacue toute réflexion sur l'interdisciplinarité.

La lecture terminée, on peut se poser trois questions : Pourquoi ce souci de « démarquer » ce qui est science de ce qui ne l'est pas ? La démonstration de la pertinence de la thèse « démarcationniste » est-elle méthodologiquement rigoureuse ? Quelles conséquences en tirer ?

Sur le premier point, deux réponses ressortent de la lecture du livre : la nécessité de confronter les sciences de l'homme au modèle de la démarche scientifique incarné par les sciences les plus formalisées, pour leur indiquer la voie à suivre afin qu'elles sortent de l'ornière de la « philosophie paresseuse » qui compromet leur avenir en leur interdisant de devenir des sciences à part entière ; la nécessité d'une clarification par rapport au « relativisme » ambiant qui tend à remettre en cause la spécificité de la connaissance scientifique. À propos du relativisme, l'affirmation selon laquelle la justification de la scientificité par la seule réfutabilité suffit à l'écarter paraît un peu courte. La « vérité » scientifique établie (telle qu'elle résulte donc de l'exercice de la réfutation à un moment donné) est en effet elle-même relative à un état de la connaissance. Approfondir cette question passe donc nécessairement par l'histoire et la sociologie des sciences et pas seulement par un rappel, au demeurant très classique et roboratif, des règles de base de la démarche scientifique.

Sur le second point, on pourrait renvoyer les deux éditeurs de l'ouvrage à leur propre critère de scientificité en leur faisant observer qu'ils ne respectent pas celui de

la réfutabilité qu'ils prônent comme décisif. Tous les auteurs choisis sont manifestement acquis à l'idée que leur discipline est une science, et ils ont pour objectif de le démontrer. Le lecteur notera qu'ils n'abordent pourtant pas la façon dont la question de la réfutabilité est traitée dans leurs disciplines, alors que ce point est particulièrement délicat pour les sciences de l'homme invoquées. Quant à la théorie adverse de la « troisième voie » qui est avancée par Jean-Claude Passeron, elle est purement et simplement écartée sans autre forme de procès.

La lecture le fait d'autant plus regretter que tout achoppe sur cette question de la mise en œuvre de la réfutabilité poppérienne. Si le recours au langage naturel ne l'empêche pas, se pose la question des caractéristiques de ce langage sur lesquelles s'appuyer pour que son emploi puisse satisfaire à l'exigence de réfutabilité. Existe-t-il un langage naturel que l'on pourrait qualifier de « formalisé » ? En quoi consiste-t-il ? Répondre à cette question est essentiel pour pouvoir rendre compte de la majeure partie de la « littérature » des sciences de l'homme.

Au total, l'ouvrage est un rappel des règles de la « bonne science ». Son intérêt est d'en élargir le champ en montrant la part de diversité épistémologique qu'elles tolèrent, ou même nécessitent. Mais cette souplesse est en fait un rappel à l'ordre, une réaffirmation de la doxa académique. Le livre entre de ce fait de plain-pied dans les controverses les plus actuelles. La thèse défendue offre un point de repère qui fait sentir la distance séparant cette conception de « la » science des débats tant scientifiques que sociétaux que suscitent aujourd'hui les développements des technosciences : Comment appliquer l'« option démarcationniste » à des questions telles que celles du changement climatique, des OGM ou des nanotechnologies, notamment ? Qu'advient-il, à cette aune, de l'idée de recherche participative ? Sur un tout autre plan, qu'advient-il de l'approche systémique qui complexifie considérablement la linéarité du schéma causal auquel se réfère le livre ? Peut-elle être réduite à la formalisation mathématique du modèle ? L'ouvrage invite donc – indirectement, car ce n'est pas le moins du monde son propos – à une réflexion sur cet écart. La voie de l'« épistémologie pratique » est-elle susceptible de sortir le débat du dialogue de sourds dans lequel il s'enlise actuellement ?

---

**Marcel Jollivet**  
(CNRS, UMR Ladyss, France)  
marcel.jollivet@u-paris10.fr

## La Science en jeu

Jean-Michel Besnier, Étienne Klein, Hervé Le Guyader, Heinz Wismann

Actes Sud /IHEST, 2010, 320 p.

Créé en 2007, l'Institut des hautes études pour la science et la technologie (IHEST) organise périodiquement des cycles de conférences et de séminaires consacrés aux « questions vives » soulevées par les relations entre les sociétés et la science. Le premier cycle avait pour thème « la science en jeu ». Ce livre en rapporte le contenu. Il inaugure en principe une collection, si les cycles annoncés se réalisent et si les promesses intellectuelles que laisse espérer ce premier événement sont tenues. *La Science en jeu* : le jeu évoqué ici est celui des affaires du monde et des sociétés, de la nature et de l'humanité ; il s'agit d'un contexte. Le véritable sujet des contributions est la science.

Un constat a imposé le sujet du premier cycle et du premier livre : « Naguère souveraine, la science est aujourd'hui en question, cible de critiques d'ordre philosophique ou politique, tenue pour responsable de maintes dérives du monde actuel, quand elle n'est pas victime de l'ignorance et du désintérêt. » Inquiète de ce constat, Marie-Françoise Chevallier-Le Guyader, directrice de l'IHEST et codirectrice de la nouvelle collection « Questions vives », a réuni quatre auteurs et leur a confié la mission « d'illustrer la grandeur de l'esprit scientifique et la conscience honnête de ses limites comme de son essentiel inachèvement ». Réflexions et débats ont été conduits à l'intérieur d'un triangle dont les sommets sont deux philosophes (J.-M. Besnier et H. Wismann), un public citoyen, qui s'exprime par la voix de M.-F. Chevallier-Le Guyader, et deux scientifiques (É. Klein et H. Le Guyader). Les philosophes ouvrent le champ des réflexions, le citoyen les interroge, les scientifiques prennent le relais et le citoyen retourne la parole aux philosophes – cette démarche bouclée rappelle celle de la Sainte-Trinité et donne d'entrée une hiérarchie des savoirs...

Instruit par une préface et la consultation du sommaire, le lecteur s'attend à un dialogue, à une confrontation polie et fructueuse entre intellectuels convaincus d'œuvrer dans le même sens pour la mission qui leur a été confiée (voir plus haut), d'autant plus que, par construction, les adversaires ne sont pas convoqués. Cette confrontation est effectivement rapportée en deux périodes : l'une appelée « ouverture » et l'autre « finale ». Faute d'une véritable controverse, ces deux périodes sont très consensuelles et offrent une représentation très positive de la science. On y trouve tous les bons arguments, de la possibilité de réfutation à l'inachevé constitutif, en passant par une philosophie globalisante et par le confort, universel et dégage des basses contingences, que procurent les mathématiques et la modélisation dans tout domaine. Chaque discipline a sa place et sa spécificité, l'interdisciplinarité est proposée et défendue comme une démarche

(parfois molle) visant à l'universel. « Ouverture » et « finale » font écho aux développements plus approfondis que propose l'ouvrage dirigé par Claude Grignon et Claude Kordon, *Sciences de l'homme et sciences de la nature* (voir, ci-dessus, le compte rendu de Marcel Jollivet).

Ce qui fait, sans aucun doute, le véritable intérêt, la véritable originalité de ce livre tient aux contributions très personnelles des auteurs, contributions pour lesquelles ils n'étaient pas obligés de s'imposer une ligne précise commune ou une cohérence particulière. Pour structurer l'approche, le sujet « la science en jeu » a été décomposé en trois questions : Qu'est-ce que la science ? Que peut la science ? Que vaut la science ? Chaque auteur a été invité à s'exprimer ensuite selon son tempérament et son idée. Ainsi H. Wismann, philosophe, a répondu à la première question en traitant du « scientisme », à la seconde en discutant « Comment savoir ce que nous savons ? », à la troisième en présentant une « Petite généalogie du concept de culture ». J.-M. Besnier, philosophe, s'est prononcé en premier sur « La connaissance scientifique aujourd'hui », puis sur « L'identité de l'homme au prisme des sciences et des techniques contemporaines », enfin sur « Posthumanisme et culture de la dématérialisation ». É. Klein, physicien, s'est d'abord posé la question : « La science a-t-elle des conditions d'existence ? », avant de se pencher sur « La reconfiguration des relations science-société » et enfin sur « De la relativité au relativisme ». H. Le Guyader, biologiste, a traité « Avec la théorie de l'évolution, la science devient histoire » en premier, il a poursuivi par « Reculer les frontières de la connaissance » et a abordé la question de la valeur à propos de « Biodiversité entre science et culture ». Nous sommes ainsi placés dans le registre de l'opinion personnelle, loin d'une nécessité d'homogénéité ou d'universalité. Le plaisir du lecteur en est décuplé, il a même envie de s'interroger sur certaines lacunes ou certaines différences, voire contradictions, entre les auteurs... En voici deux exemples :

– Pour les philosophes comme pour le physicien, l'affaire est entendue : notre monde est fait de la nature et d'une humanité achevée. Il faut toute la discrétion de H. Le Guyader pour rappeler qu'il n'y pas eu une seule humanité achevée, mais plusieurs. Certes il n'en reste qu'une aujourd'hui, la nôtre, les autres ont disparu (les Néanderthaliens, par exemple). De façon plus générale, toutes les espèces, humaines ou non, sont destinées à s'effacer quelles que soient leur relations avec la nature. Se contenter de ce qui intéresse notre génération ou celles qui nous ont immédiatement précédés signe une facilité certaine dans la façon de juger de la science et de la connaissance.

– Pour les auteurs, comme pour nombre de lecteurs, la conviction que nous manipulons chacun une représentation de la science et du monde, et que nous nous efforçons de la projeter sur demain en lui attribuant valeurs et perspectives, est parfaitement ancrée. Il faut pourtant, à la suite d'É. Klein, prendre conscience qu'il est sage de reprendre notre réflexion en évoquant non pas une représentation de la science et du monde, mais plusieurs simultanément pour chacun d'entre nous... et elles ne sont pas nécessairement antinomiques. Il suffit pour se convaincre d'évoquer le cas de la lumière. La lumière ne nous pose pas de problème dans le « discours ordinaire » ; pourtant, quand il s'agit d'en savoir plus, nous la « représentons » comme une onde (photons) et/ou comme une particule (photon).

Pour un lecteur assidu de *NSS*, passionné d'interdisciplinarité, se pose une autre question : Les auteurs de ce livre considèrent-ils l'interdisciplinarité comme une démarche autorisant l'émergence de connaissances ou comme un prétexte commode pour parler superficiellement et consensuellement d'une réalité scientifique ? Sur ce point, *La Science en jeu* est un livre très intéressant : chaque auteur a donné une réponse personnelle ! Au lecteur de se mettre au travail et d'exprimer, s'il le souhaite, son point de vue et de générer de nouvelles controverses.

Faut-il enfin se laisser emporter par l'enthousiasme ? Sans doute serait-il sage de prendre quelque distance. Les trois questions organisatrices du livre – Qu'est-ce que la science ? Que peut la science ? Que vaut la science ? – ne datent pas d'aujourd'hui. Elles étaient déjà présentes dans la dure controverse qui a opposé au Siècle des lumières les encyclopédistes aux jansénistes, aux jésuites et au pouvoir royal. La réponse se faisait encore attendre un siècle plus tard et Carl Friedrich Gauss, sans illusion, se détournait du débat en assurant que « trop de gens tiennent leurs habitudes pour les principes de base de l'univers » ! Bien sûr, ensuite, le XIX<sup>e</sup> siècle finissant et

le XX<sup>e</sup> ont fait lever des espoirs dont beaucoup ont été exaucés, mais que les promesses inconsidérées des scientifiques, des experts de toute nature et des politiques ont aussi déconsidérés. Aujourd'hui, l'accent est souvent mis sur les inquiétudes et même les angoisses que génère la science, et les auteurs de ce livre ont cherché à y répondre avec courage.

En refermant l'ouvrage, le lecteur qui a accepté de se laisser guider est amené à s'interroger : Quelles réponses donnerait-il à chacune des trois questions ? L'incitation est d'autant plus forte que les réactions que suscitent les contributions des auteurs sont différentes pour les trois questions. Aux argumentaires solides avancés pour « Qu'est-ce que la science ? » et « Que peut la science ? », succèdent des positions moins percutantes sur la dernière question. Demander « Que vaut la science ? » installe, qu'on le veuille ou non, le débat dans le champ de la morale, et essayer de retenir sa réponse en s'efforçant de rester dans celui de l'éthique, de l'économie ou des cultures maternelles n'est pas vraiment satisfaisant. La fragilité et l'indéfinition des propositions des auteurs, dans ce livre, rendent bien compte de certains désarroi des scientifiques et du louvoiement des politiques, qui, parfois, exploitent, selon les situations, les angoisses et les paniques pour donner dans l'idéologie de la précaution et dans la prévention paralysante.

Fallait-il alors poser une autre troisième question ? À chacun de se mettre à la tâche et de réaliser son propre examen, avec une certitude : rien n'arrête la connaissance, la peur n'est pas une vision du monde, et des humanités autres que la nôtre se préparent.

**Jean-Claude Mounolou**

(CGM, CNRS, Gif-sur-Yvette, France)

mounoloujcm@wanadoo.fr

### **Science for Policy: New Challenges, New Opportunities**

Ângela Guimarães Pereira, Silvio Funtowicz (Eds)

Oxford University Press, 2009, 360 p.

Ce volume est dirigé par Ângela Guimarães et Silvio Funtowicz, chercheurs à l'Institut pour la protection et la sécurité du citoyen, l'un des sept instituts du Centre commun de recherche de la Commission européenne. C'est dire si les interactions entre connaissances, politique et procédures de décision publique sont au centre de leurs préoccupations. L'ouvrage, qui mobilise en effet les sciences sociales spécialisées en science, technologie et société (STS), particulièrement l'économie, interroge les relations problématiques entre la science et la politique, et leur évolution, à travers le prisme de la gouvernance environnementale. Un large éventail de modalités

et d'outils de production de connaissances pour l'action est présenté et passé au crible de l'analyse. Certains d'entre eux ont vocation à être mobilisés en vue de décisions politiques concernant des situations qui ont des conséquences environnementales et sanitaires à grande échelle. En ce sens, l'ouvrage retiendra l'attention de tout lecteur soucieux de voir ces questions primordiales trouver des pistes de résolution.

Certes, le fil directeur, appréhendé sous l'angle de la problématique du *Global Change*, et la question de la place des sciences sociales dans sa compréhension ne sont pas nouveaux. Ainsi certains des contributeurs



développent-ils ce type de recherches depuis une vingtaine d'années. De même, en France, cette problématique a nourri des voies d'exploration depuis longtemps. Dès 1992, des ouvrages collectifs tels *Environnement, science et politique* des Cahiers du GERMES (où l'on retrouve un article intitulé « Connaissance utile, ignorance inutile » de J. Ravetz et S. Funtowicz, coauteurs du présent volume) ou bien *La Terre outragée : les experts sont formels !* aux éditions Autrement en attestent. Plus tard, le programme du CNRS Risques collectifs et situations de crise en a assuré aussi la continuité. Mais cet ouvrage trouve son intérêt dans la concomitance de trois faits qui président à son élaboration, constituant autant d'arguments qui lui donnent sa tonalité spécifique. D'une part, les recherches présentées ont une dimension internationale évidente : par les thématiques abordées, les auteurs qui les explorent et les laboratoires auxquels ils appartiennent. D'autre part, l'économie environnementale, qui alimente la plupart des contributions, atteste, à l'encontre des postures réductionnistes dominantes, de capacités de renouvellement et de proposition en mesure de frayer des voies pour des connaissances plus fiables. Enfin, ces connaissances nouvelles ne sauraient être déconnectées d'horizons de possibilité auxquels elles concourent par la mise en œuvre des politiques publiques, suggérant une articulation nécessaire entre théorie et pratique. Ainsi, les auteurs sont chercheurs, praticiens, parfois les deux : la plupart revendiquent un positionnement professionnel à l'interface de la science et de la politique.

Ce dernier argument semble valider l'analyse d'U. Beck dans *Risk Society: Towards a New Modernity*, qui montre, paradoxalement, que la société de seconde modernité, dite réflexive, pour lutter contre les effets induits latents provoqués par la société industrielle qui l'a précédée, ne saurait se passer des évaluations de la science. Pour agir, nous aurions besoin non pas de moins de science, mais d'une science pouvant mieux répondre à nos interrogations face aux risques globaux : par la prise en compte de la diversité des points de vue et en provoquant la rencontre de différentes formes de rationalité. En ce sens, éviter ces risques ou poursuivre leur domestication par des anticipations adaptées conduit à des transformations dans l'articulation entre science et politique qui ne sauraient laisser en l'état ces deux instances institutionnelles. C'est donc autour d'un triple enjeu de transformation (ce qui doit ou peut se transformer dans la science, dans la politique et dans leur articulation en vue d'affronter le *Global Change*) que s'ordonne la diversité des contributions de l'ouvrage. Singulièrement, l'économie environnementale a un rôle à jouer, qui n'est pas d'accompagner des décisions politiques déjà prises, mais de participer en amont au processus de décision. Aussi doit-elle savoir offrir aussi bien une intelligibilité du déroulement de ce processus, par des approches pertinentes de sa complexité, que la production d'outils

pour élargir la base concrète de son efficacité et, donc, de sa légitimité.

Le livre est organisé en cinq parties. Les deux codirecteurs présentent dans l'introduction ces différents enjeux et opportunités et les dix-sept contributions qui, à la suite, les éclairent. Chaque contribution, avec sa bibliographie spécifique, obéit à deux logiques complémentaires d'exposition : l'une exprime l'approche choisie et donc, sous-jacent, le modèle de description et de compréhension utilisé ; l'autre, plus visible, est thématique et ordonne le plan de l'ouvrage. Guimarães et Funtowicz postulent, dans l'introduction, que l'articulation entre science et politique est distribuée en cinq modèles possibles : le modèle moderne, le plus classique, où, sous couvert d'un progrès nécessaire et inexorable, domine la logique de la technocratie ; le modèle de précaution, où, lorsque les connaissances scientifiques restent non conclusives, la décision politique s'arme d'un principe normatif qui la protège et la légitime ; le modèle du cadrage, où, en situation d'incertitude scientifique, la décision politique est induite par le poids démesuré accordé à l'expertise d'une discipline au détriment des autres ; le modèle de la démarcation, qui, pour garantir l'objectivité et la neutralité des fondements cognitifs des décisions politiques, suggère une séparation nette entre institutions et individus chargés d'expertiser et de conseiller et institutions et individus chargés de décider ; enfin, le modèle de la participation étendue, qui s'appuie sur l'idée que les connaissances scientifiques qui concourent au processus de décision politique sont toujours imparfaites. Dès lors, l'expertise scientifique institutionnelle, qui ne saurait être la seule source légitime du savoir, doit laisser la place à un dialogue public ouvert au sein d'une communauté des pairs étendue. On ne s'étonnera pas que ce modèle, qui dessine pour les deux codirecteurs les traits d'une science dite post-normale (au sens kuhmien où, pour traiter les questions environnementales, sa progression n'est plus rectiligne), ait leurs faveurs.

La première partie, méthodologique, propose en effet trois contributions qui toutes s'y réfèrent. Elles visent à analyser et à évaluer les incertitudes propres aux effets de certaines technologies porteuses de risque et proposent des outils pour leur cadrage sociétal. Ensuite, les quatre autres parties délimitent des thématiques bien connues du *Global Change*. La deuxième partie porte sur la thématique des organismes génétiquement modifiés, qui dérive des problèmes générés par l'industrialisation agricole, armée des techniques de la génomique. Elle est explorée dans cinq articles. Y sont analysées les contradictions propres à l'agriculture industrielle, ainsi que les outils politiques et juridiques pour faire face à ses « effets induits latents » (U. Beck) et proposer des alternatives. La troisième partie est focalisée sur la problématique du changement climatique, avec trois contributions se rapportant

aux modèles du cadrage et de la participation étendue. Elles interrogent sur la façon dont les connaissances scientifiques produites par le travail du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat reconfigurent, à plusieurs niveaux, l'espace de l'expertise afin de promouvoir de nouveaux modes d'élaboration concrets de la décision ; cette reconfiguration touche aussi bien (1) les présupposés classiques de l'efficacité économique, (2) les modes de communication sur l'incertitude, que (3) les manières d'envisager la prise en compte de savoirs locaux et de valeurs éthiques, notamment dans le cas des régions arctiques. La quatrième partie explore la thématique des politiques énergétiques, avec trois études centrées sur l'énergie nucléaire. La plupart sont adossées au modèle de la participation étendue. Elles formulent des évaluations multicritères et multi-parties prenantes autour des enjeux sociétaux du nucléaire ou bien tentent de prendre en compte les coûts d'externalité de la filière. Enfin, la cinquième partie aborde le thème du développement durable dans trois contributions où domine le modèle du cadrage, à travers l'analyse de politiques publiques qui lui sont dédiées, en particulier à l'échelle européenne. Y apparaissent alors les limites des évaluations jusque-là mises en œuvre.

Certainement faut-il saisir la préface, signée par Sheila Jasanoff, comme une conclusion. À quelles conditions est-il possible de réorienter de manière satisfaisante la dynamique initiée par les Lumières, compte tenu des impasses et des problèmes accumulés tout au long du processus d'industrialisation, lesquels génèrent aujourd'hui angoisse, pessimisme, voire désespoir ? La sociologue américaine propose d'investir trois pistes : les préférences, l'incertitude et la réflexivité. D'abord, pour mieux appréhender ces problèmes, il convient de prendre légitimement en compte les préférences des personnes concernées, qui ont de bonnes raisons de développer de la méfiance à l'égard du développement des technosciences. Ensuite, notre capacité à faire face à ces problèmes sera toujours limitée. Dès lors, reconnaître les situations d'incertitude revient à redimensionner le rapport que nous instruisons à la connaissance. Connaître, c'est aussi reconnaître que nous ne savons pas et accepter que plus nous en savons, plus nous savons que nous ne savons pas. Cela conduit à la dernière piste. Les sciences sociales, plus encore l'économie, n'ont pas cessé de vouloir, par réduc-

tion conceptuelle de la complexité, éliminer la contingence et, au nom de l'objectivité, agir disciplinairement contre la réflexivité. Or, savoir poser de nouvelles questions, comme savoir admettre nos limites, suppose à l'inverse d'engager des dialogues interdisciplinaires au sein de communautés étendues de production de savoirs et, dès lors, donner raison à la démarche initiée par l'économie environnementale qui parcourt cet ouvrage.

On se demandera néanmoins si ces perspectives, pour intéressantes qu'elles soient, sont véritablement en mesure de susciter des démarches de connaissances et d'action radicalement nouvelles. Rappelons que Marx et Engels ont observé le développement premier de la société capitaliste industrielle et qu'ils ont su en tirer certains constats et analyses pertinents : entre autres, son caractère erratique et désordonné, masqué à la conscience des hommes par les rapports de domination qui l'engendrent. Cent cinquante ans plus tard, nonobstant l'accumulation des problèmes durant cette longue période et leur changement d'échelle lié au développement de la puissance technique, ne sont-ce pas toujours les mêmes mécanismes qui sont à l'œuvre ? Dès lors, l'appel conjoint à une science post-normale et à des procédures plus démocratiques pour conduire nos choix techniques, malgré ses vertus potentielles, suffira-t-il, à lui seul, à résoudre le problème de l'assujettissement de milliards d'hommes et de femmes à des rapports sociaux de domination, dans le cadre actuel de la division planétaire du travail social ? Il est permis d'en douter. Pour autant, on souscrira à l'idée que cet appel suggère une étape à franchir si, et seulement si, il accompagne, pour le plus grand nombre d'humains, le besoin d'une déflation généralisée du temps de travail qui leur permette une participation active à la démocratie, notamment technique, à l'éducation prolongée et au partage des connaissances, qu'elles soient ou non scientifiques. Là, se trouve un immense défi planétaire que l'économie environnementale, dans les voies qu'elle emprunte, peut contribuer à résoudre.

**Philippe Brunet**

(Université d'Evry Val d'Essonne,  
Centre Pierre Naville, France)  
philippe.brunet@univ-evry.fr

### **Management, mondialisation, écologie : regards critiques en sciences de gestion**

Florence Palpacuer, Maya Leroy, Gérald Naro (Eds)  
Hermès-Lavoisier, 2010, 416 p.

Les trois mots constituant le titre de l'ouvrage lui donnent une ambition interdisciplinaire. Les auteurs, quasiment tous de la même discipline, discutent l'impact de la mondialisation, de l'écologie et du facteur humain sur les

approches managériales : ce sont ces regards critiques en sciences de gestion et en sociologie des organisations qui constituent l'objet de cette publication. L'attitude critique proposée se focalise notamment sur le rejet de toute

orientation positiviste et privilégie une prise en compte des rapports de pouvoir, de l'éthique et des visées d'émancipation des acteurs.

Le lecteur est invité à une remise en cause des principes d'un management axé sur la seule rentabilité financière ou sur l'exigence d'efficacité environnementale, et à promouvoir un management plus respectueux des personnes, des groupes sociaux et de l'écologie.

L'ouvrage est composé d'une introduction suivie de quatorze chapitres répartis en quatre parties pouvant être lues indépendamment les uns des autres ; s'y ajoutent une bibliographie – qui, cependant, ne mobilise pas tout un pan de travaux de recherche en gestion parmi les plus avancés sur la question de l'instrumentation – et d'un index qui facilite la navigation dans les différents chapitres. Dans chacun de ces derniers, l'auteur présente sa vision et l'apport de ses travaux à l'objet de la publication. Tous contribuent à éclairer l'objet du livre à partir de questions spécifiques, comme le lien entre la stratégie et la métaphore militaire, le marketing et la valeur, la restructuration industrielle et la violence symbolique des ressources humaines, la gestion des cadres dans les firmes mondialisées et le cynisme des instruments, les effets du *new public management*. Certains de ces chapitres reposent sur des exemples, comme le contrôle budgétaire, la tarification à l'acte à l'hôpital, la déforestation amazonienne.

Au cours des trois dernières décennies, l'économie mondiale a connu une transformation profonde à travers l'émergence de l'entreprise managériale et la constitution d'un pilotage prônant le libre échange et le décloisonnement des marchés en vue de favoriser une croissance créatrice de rendements financiers. Dès les premiers chapitres, les auteurs plongent le lecteur dans un débat où l'hégémonie financière et managériale semble aujourd'hui dans une impasse sociale et environnementale. La montée en puissance d'un capitalisme global et financier a déplacé les décisions économiques et financières des systèmes nationaux en les situant dans un espace international. De nouvelles élites politiques managériales et financières voient le jour, les institutions internationales (OCDE, FMI, Banque mondiale, OMC), les laboratoires de recherche, les cabinets de conseil leur emboîtent le pas dans la légitimation d'une idéologie néolibérale.

Le modèle économique dominant est d'emblée guidé par une quête permanente de la rentabilité financière. L'exemple frappant de cette domination est donné par le succès des travaux sur les stratégies favorisant la rentabilité des capitaux investis, le retour sur fonds propres et la création de valeur pour les actionnaires. Ces rendements élevés ne peuvent être obtenus que par des politiques de restructuration ou d'incitation des salariés, des fournisseurs et d'autres parties prenantes.

L'ouvrage prolonge ces débats en montrant comment une légitimation de l'idéologie néolibérale débouche sur

une contractualisation des enjeux sociaux et environnementaux. Dans le champ de l'environnement, se développent ainsi deux principes : l'internalisation des externalités et l'attribution d'un prix aux ressources naturelles. Les limites de ces démarches favorisent l'émergence d'approches basées sur la théorie des parties prenantes et sur la notion de responsabilité sociale des entreprises.

Après l'introduction, la première partie traite des fondements normatifs et des conséquences sociales de la prise de décision stratégique ; celle-ci emprunte au vocabulaire militaire des concepts comme la rivalité, la domination, la prédation et l'agressivité pour qualifier les rapports sociaux. Cette conception du management, héritée des années 1960, tend aujourd'hui à privilégier la propriété privée et à faire des actionnaires les principaux bénéficiaires des richesses créées par l'entreprise. Dans la deuxième partie, les auteurs s'interrogent sur les conséquences sociales de ces évolutions, en invitant à une réflexion critique sur les travaux de gestion des ressources humaines. Ils soulignent les limites des travaux sur la gestion des emplois et mettent au jour les logiques implicites qui perturbent les équilibres sociaux (délocalisation, réduction des effectifs, externalisation). La gestion des ressources humaines, selon les auteurs, cherche à la fois à masquer et à légitimer la violence des pratiques sociales en entreprise, mais en même temps à produire des injonctions incitant les salariés à faire fonctionner le collectif de travail. La troisième partie, plus hétérogène, est consacrée principalement au management public. Cette partie s'intéresse d'abord à une catégorie particulière d'instruments de gestion (instruments d'évaluation des personnes, systèmes de notation individuelle) comme agents de « réification » sociale. Les conséquences dommageables de cette « réification » justifient la prise en compte de la dimension éthique de ces instruments. Une place importante est laissée dans les chapitres suivants au *new public management* et à son introduction dans les organisations professionnelles publiques. Les contributions abordent les dimensions organisationnelles et humaines du contrôle budgétaire et de la comptabilité et discutent la mise en place d'une logique de contrôle externe sur l'organisation publique et notamment hospitalière. L'exemple de l'introduction de la tarification à l'acte donne à cette partie une dimension plus concrète. L'idée majeure est l'étude des effets de la diffusion des normes et outils de management privé dans les organisations publiques.

Enfin, la quatrième partie adopte une perspective environnementale critique du management à travers la question des politiques publiques environnementales et du principe de l'efficacité écologique. Cette partie est au cœur de la thématique de l'ouvrage. Son début affiche une vision militante et trop prescriptive d'une méthode d'intervention. Le reste présente une discussion plus

équilibrée partant d'expériences de terrain pour mettre en avant la problématique de l'opérationnalisation et de la prise en charge des enjeux de l'environnement. Les cas de la déforestation amazonienne ou des technologies de l'information et de la communication, telles que les technologies vertes, apportent des témoignages utiles.

L'intérêt majeur de cette publication réside dans la variété des contributions. Tous les textes apportent ainsi un regard assez percutant et critique sur les modes de management dans un contexte de mondialisation focalisé sur l'extraction des rendements financiers et l'efficacité écologique. L'ouvrage met l'accent sur les idéologies gestionnaires implicites et cherche à expliciter leurs effets ; il rejoint en ce sens les analyses largement prônées par les mouvements sociaux alternatifs et altermondialistes.

En dépit du titre, le pari interdisciplinaire n'est pas vraiment tenu – seule la dernière partie tente de le faire. L'interdisciplinarité aurait peut-être été mieux exploitée si des contributions plus significatives d'écologues, de spécialistes de l'environnement avaient été associées à l'ouvrage. On peut aussi regretter que, parfois, les approches gestionnaires se confondent trop avec une économie appliquée ou avec les pratiques managériales dont les auteurs font pourtant la critique. Les premiers

chapitres laissent croire que les approches gestionnaires ne s'intéressent qu'aux activités des dirigeants ou aux seules entreprises à but lucratif. Dans les derniers chapitres, elles s'assimilent davantage à une sociologie des organisations spécialisée.

Les débats soulevés par ce livre peuvent être prolongés par une mise en perspective qui montre, au-delà d'un regard critique, comment les sciences de gestion s'attachent aujourd'hui à la construction de nouveaux critères de performance. Il reste donc de nombreuses questions ouvertes pour alimenter la réflexion. Des recherches récentes en gestion développent des modèles de rationalité plus inventifs, plus collaboratifs et qui sont au cœur de l'émergence de nouvelles normes, de nouvelles richesses et d'un développement véritable pour les personnes. Ces démarches visent, d'une part, à augmenter la capacité d'innovation des entreprises et, d'autre part, à inventer un développement soutenable tant sur le plan humain que sur le plan écologique.

**Michel Nakhla**

(*Centre de gestion scientifique, MinesParisTech, France*)

nakhla@ensmp.fr

### **Comment se construisent les problèmes de santé publique ?**

Claude Gilbert, Emmanuel Henry (Eds)

La Découverte / PACTE, 2009, 296 p.

Les problèmes de santé publique prennent leur source dans la souffrance de l'individu et trouvent leur développement dans la vie collective et sociale. Une fois qu'ils sont exposés dans l'arène publique, chacun peut se sentir concerné, même s'il n'est pas directement affecté dans sa chair. Pourtant, toutes les douleurs ne font pas des problèmes de santé publique ni l'objet d'actions politiques. Pourquoi ? Cette question que posent C. Gilbert et E. Henry mérite une véritable attention.

Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, et particulièrement depuis la fin de la Première Guerre mondiale, les États et les institutions internationales ont mesuré l'importance de la santé publique et mis en œuvre des politiques spécifiques. Il en est résulté un cadrage conceptuel et un encadrement institutionnel de la santé si élaborés que le citoyen attend maintenant de l'État une aide pour supporter et alléger ses souffrances. Toute émergence d'une pathologie nouvelle ou imprévue prend dans l'arène publique la forme d'une affaire, d'une crise, d'un scandale.

Les auteurs de ce livre ont voulu examiner les processus et les procédures qui amènent un problème de santé individuel ou partagé par un petit groupe social (infection virale, exposition à une pollution...) à devenir l'objet

d'une mobilisation collective, d'un débat général et finalement d'une action publique. L'entreprise, structurée et conduite par C. Gilbert et E. Henry, rassemble treize auteurs, principalement des politistes, qui exposent leur recherche et leur réflexion à partir de treize cas de problème, affaire, crise ou scandale de santé publique. Le sujet est traité en trois étapes : (1) le cadrage et l'émergence des problèmes ; (2) leur définition et leurs espaces de « circulation » sociale ; (3) l'implication (et les biais spécifiques) des acteurs et des instruments du débat et de l'action politique.

Une introduction très riche et approfondie annonce clairement que l'ambition du livre ne se limite pas à la narration d'événements biologiquement et socialement indépendants (scandale de l'amiante, crise de la vache folle...), même si elle est indispensable. Les crises successives des années 1990-2009 ont remis en cause la pertinence des politiques de santé publique soit parce qu'elles prenaient difficilement la mesure d'événements imprévus (canicule, notamment), soit parce qu'elles peinaient à répondre à des souffrances latentes et confinées socialement (exemple de l'amiante). L'objectif des auteurs est de proposer une réflexion de sociologie politique dans un cadre théorique synthétique renouvelé. Ils concluent

ainsi qu'une « lecture » globale des définitions des problèmes et des actions publiques révèle les enjeux, leurs évolutions, comme celles des procédures qui les encadrent. Les processus et les procédures d'arrivée de problèmes de santé dans l'arène publique sont multiples. Ils visent à sensibiliser l'ensemble de la population. Des groupes issus de mondes différents se mobilisent et conjuguent leurs efforts. Ils militent auprès des médias. Ils interpellent (et attaquent en justice) aussi bien les autorités que d'autres partenaires sociaux. Les auteurs affirment même qu'il est parfois difficile de distinguer ce qui relève de l'évolution des représentations de la santé, de celle des connaissances, de celle des choix dans l'information, et finalement de l'alignement sur des partis pris propres à certains acteurs.

Ces constats et ces questionnements à propos de la santé publique ressortissent, de façon générale, aux débats scientifiques concernant le caractère socialement construit de problèmes, les définitions et les catégorisations. Ils mettent en évidence l'importance des demandes d'intervention publique, issues de groupes particuliers et mobilisés, dans l'évolution des politiques et la transformation des pratiques démocratiques. Ils démontrent qu'à un instant donné, le traitement d'une crise résulte d'un compromis (parfois fugace) qui n'a pas complètement à voir avec la nature profonde du problème...

À travers l'étude de « la construction des problèmes de santé publique », les auteurs ont une forte ambition. Ils souhaitent revisiter les théories de la mise sur l'agenda public d'une question et de l'élaboration de l'action qui suit. Ils se proposent de réexaminer les limites et les biais des cadres conceptuels actuels. Ils espèrent faire émerger des avancées théoriques et un futur programme de recherche. Celui-ci serait construit en trois parties – trois démarches de mise à l'épreuve d'hypothèses : (1) la définition d'un problème de santé publique tient beaucoup aux convergences fondamentales et aux rapports de force des acteurs en cause et mobilisés ; (2) la définition d'un problème est révisée à partir du moment où il émerge dans un espace nouveau (confinement ou grand public) et en fonction des interventions des acteurs (interventions qui ne sont pas toutes rationnelles ou « informées ») ; (3) la mobilisation générale autour d'un problème apparaît différemment et se traduit en actions variées selon « l'histoire » des compromis discrets faits successivement à son sujet. En bref, l'arrivée d'un problème de santé dans l'arène publique est un événement socialement construit, mais elle n'est pas un aboutissement. Certains problèmes changent de définition, d'autres quittent l'arène...

Les treize contributions, qui traitent treize affaires, crises ou scandales de santé publique et constituent le

corps du livre, sont autant de plaidoyers pour la reconnaissance des propriétés originales qui émergent de l'arrivée d'un problème sur l'agenda politique et public. De nouvelles dynamiques se mettent en place, qui transforment, certes, les représentations et les positionnements. Mais qui, alors, se soucie de l'originalité de la souffrance de l'individu ? Comment peut-on envisager un futur pour ce problème et l'action publique qui en a découlé ? Comment un problème de santé reste-t-il dans l'espace social le plus large ? Y a-t-il des retours à des confinements, et avec quelles conséquences ? Le programme de recherche souhaité par les auteurs prend effectivement forme. Une certaine inquiétude accompagne pourtant cette naissance : si, à propos d'une crise particulière (canicule, amiante, prions...), le lecteur consulte d'autres acteurs, dotés d'autres compétences scientifiques, il lui apparaît que les exposés de ce livre restent très qualitatifs et narratifs. Un recours à d'autres disciplines et à leurs rigueurs pourrait encore soutenir l'ambition des auteurs.

Habitué aux formes éditoriales classiques, le lecteur attend une conclusion qui lui permette de quitter l'ouvrage en toute tranquillité, avec l'espoir de trouver un compromis et des perspectives. Mais non, point de conclusion... Pour ne pas rester sur l'impression d'avoir été abandonné, il est bon de reprendre la lecture de l'introduction. On apprécie alors sa longueur, sa richesse et sa profondeur. On est incité à reprendre une réflexion et à poser d'autres questions ! Pourquoi C. Gilbert et E. Henry ont-ils choisi des contributions qui, toutes, apportent un soutien positif à l'effort de théorisation ? N'y aurait-il pas des enseignements à tirer de problèmes de santé collectifs et avérés qui n'arrivent pas dans l'arène publique ? Que peut-on apprendre de ceux qui y traînent et ne sont l'objet que d'actions de circonstance ? Bien sûr, conduire de telles recherches dans le seul cadre de la science politique n'est guère gratifiant. Mais ce serait peut-être en décalant les regards par une approche interdisciplinaire que de nouvelles lumières pourraient apparaître. Quelle est à ce titre l'exemplarité de la réflexion menée en matière de santé publique ? Et, même en restant dans ce domaine, que diraient un malade, un médecin, un membre du Comité d'éthique de l'Inserm ?

Finalement, puisque ce livre se veut être un manifeste de recherche, le lecteur attend une suite avec grand intérêt !

---

**Jean-Claude Mounolou**

**Françoise Fridlansky**

(CGM, CNRS, Gif-sur-Yvette, France)

mounoloujcm@wanadoo.fr

## Renouveler l'aménagement et l'urbanisme : planification territoriale, débat public et développement durable

Mario Gauthier, Michel Gariépy, Marie-Odile Trépanier (Eds)  
Les Presses de l'Université de Montréal, 2010, 354 p.

Saluons d'abord le beau succès de librairie de cet ouvrage collectif publié sous la direction de Mario Gauthier, professeur à l'Université du Québec en Outaouais, Michel Gariépy et Marie-Odile Trépanier, tous deux professeurs à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal. Édité une première fois en 2008, il a bénéficié d'une seconde impression en 2010... La chose est assez rare dans le champ de la littérature scientifique et universitaire pour être relevée ! Ce succès tient largement aux enjeux de la thématique traitée, certes d'une grande actualité pour les chercheurs et les professionnels de la ville et de l'urbanisme, mais questionnant plus largement tous ceux qui s'intéressent aux débats sur la durabilité. Les auteurs s'interrogent en effet sur les modalités de renouvellement des pratiques d'aménagement du territoire et de l'urbanisme « sous l'impulsion de l'émergence d'un "nouvel impératif participatif" et de l'affirmation des concepts de développement urbain durable et de ville durable » (p. 7). Le livre est issu d'une veine de recherche très active dans les pays anglo-saxons et au Canada – mais à peine connue en France – qui s'attache à qualifier, voire modéliser, les façons de faire et de penser « la planification territoriale » et travaille à en analyser les reformulations depuis la crise du modèle dit rationnel – l'expression renvoie ici à l'approche substantialiste de l'action publique ayant marqué les décennies 1950 et 1960, par exemple l'État gaulliste.

Plus spécifiquement, les réflexions présentées ici prolongent les travaux menés depuis les années 1980 par l'Institut d'urbanisme de Montréal sur les modalités d'intégration de la participation en aménagement, à partir des propositions théorisées par le courant dit collaboratif ; celui-ci s'inspire de la théorie de l'agir communicationnel de Jürgen Habermas, qui développe un modèle de planification alternatif fondé sur le débat et la négociation entre les acteurs. Ces analyses ont fait l'objet encore récemment, en 2005 et 2006, de deux colloques internationaux qui ont fourni matière à l'ouvrage. C'est là, du reste, l'un des mérites de ce livre que de montrer la forte parenté qui lie les questions actuelles à celles des décennies antérieures et de s'arrimer aux acquis des analyses plus anciennes – plutôt que de faire comme si l'on réinventait le fil à couper le beurre. Ainsi, on apprend que les tensions et les paradoxes relevés il y a près de trente ans n'ont pas trouvé de résolution heureuse et simple... Chevillées au cœur de l'ouvrage, les questions sur les modalités d'articulation de la participation et de la planification demeurent plus que jamais d'actualité. Sont-elles fondamentalement antinomiques, comme si l'aménagement comportait nécessairement une part

d'autoritarisme contraire au débat, ou conduisent-elles à la reformulation de l'action publique et de la prise de décision ? dans ce cas, comment ? Qu'entend-on alors par participation ?

Mais, ainsi que le montrent les auteurs, ces questions apparaissent en même temps largement renouvelées à l'aune de deux nouveaux défis. À ce titre, leur ancrage dans le passé, même récent, permet aussi de souligner, par contraste, ce qui fait la spécificité des enjeux actuels et leur irréductibilité aux expériences anciennes. Il s'agit, d'une part, de l'affirmation du développement durable comme nouveau paradigme de l'action publique – avec tout le flou et l'impensé charrié par cette notion large – qui renouvelle la question de la participation. Il s'agit, d'autre part, des pressions liées aux transformations sociales, politico-institutionnelles et économiques dues à la métropolisation, qui bouleversent les modalités de gestion du territoire urbain. Dans ce contexte en mutation, les trois pôles constituant traditionnellement la planification : connaître, délibérer, agir (p. 74), sont (de nouveau ?) susceptibles de connaître d'importantes reformulations. Le premier concerne le rôle de la science et des techniques, fondement historique de toute démarche de planification ; le deuxième, celui des valeurs et des modalités de fabrication de l'intérêt général ; le troisième, celui des modalités de mise en œuvre. La question posée est bien de savoir si c'est le cas et, si oui, sous quelles formes.

Sont réunies dans cette publication des contributions de chercheurs d'horizons disciplinaires divers (comme c'est souvent le cas dès qu'il s'agit de ville) : sociologues, urbanistes, économiste et chercheurs dans les domaines du paysage et de l'environnement, avec l'ambition de présenter textes théoriques mais aussi « expériences concrètes » permettant de « tirer des bilans » argumentés des pratiques d'aménagement (p. 10) et de se distancier du domaine désormais bien balisé par les sciences politiques de l'analyse des procédures (p. 83). L'ouvrage est principalement centré sur le cas du Québec, et plus spécifiquement sur la métropole montréalaise, dont le paysage institutionnel a subi de profondes transformations avec la fusion de l'agglomération en 2002, puis la « défusion » de certains arrondissements en 2006. En regard de ce cas, sont présentées quelques expériences françaises qui, plus qu'elles ne permettent d'en approfondir la singularité, rendent plus claire la particularité des cas montréalais et québécois. On regrette, à cet égard, que les auteurs n'aient pas davantage tiré parti des apports heuristiques de cette confrontation. Le livre est organisé en trois parties : la première concerne les enjeux métropolitains qui pèsent sur le

renouvellement des pratiques de planification ; la deuxième analyse la portée des dispositifs de débat public ; la troisième propose une transposition pratique des réflexions autour de la notion de « projet urbain » et des « projets d'équipement ».

Dans les différentes contributions, les avis apparaissent assez mitigés sur les capacités du débat public à « renouveler en profondeur la planification urbaine » et donc à définir de nouvelles manières de concevoir le connaître, délibérer et agir au cœur de l'acte d'aménagement. L'idée qui domine, reprise dans la conclusion de l'ouvrage, est qu'on observerait certes des formes d'inscription des idées issues du courant dit communicationnel dans la planification, mais sans que cette intégration n'en remette en cause les fondements (p. 341). En somme, les dispositifs participatifs mis en place au Québec comme en France – pour les quelques cas évoqués ici – n'auraient pas engagé de révolution profonde des façons de faire et de penser la planification. Mais cela ne veut pas dire non plus que la participation – sous toutes ses formes – soit absente : les pratiques relèveraient davantage d'une « dialectique conjoncturelle entre aménagement et ménagement » (pp. 306 et 332), oscillant donc d'un mode à l'autre, déplaçant le curseur de la sphère des experts et desdits « décideurs » à celle de la société civile, plutôt qu'intégrant l'un à l'autre. Certains auteurs relèvent ainsi la disjonction des sphères de débat public et d'aménagement. Sans apporter directement d'éléments qui permettraient d'interpréter cette difficile rencontre, ils pointent du doigt la forte institutionnalisation qui guide aujourd'hui la dynamique participative, cadrée dans des dispositifs pluriels et foisonnants, en France comme au Québec, mais qui peut-être aussi capte la parole au profit de certaines catégories de populations, la contraint, l'oriente, voire en réduit la portée – comme l'ont également relevé d'autres travaux.

Finalement, on se demande comment ces tensions affectent l'action sur l'espace. Qu'en est-il, par exemple, des actions menées sous le couvert du développement durable et de l'orientation, non définie a priori, donnée à cette notion ? Le texte demeure ici assez silencieux (excepté un article) sur la façon dont se négocient et se décident, dans ces conditions, les arbitrages entre les volets environnemental, économique et social. Quels sont, par ailleurs, les effets de ces tensions sur la ville, sa fabrication et ses usages ? En faisant remonter l'espace urbain au-devant de l'analyse, la dernière partie, sur les « projets urbains » et « d'équipement », a le mérite de donner plus de chair à ces dynamiques en prenant pleinement en compte le territoire dans sa dimension paysagère et bâtie, ainsi que les usagers, acteurs et passants qui fréquentent ces espaces, chacun mû par des pratiques, engagements et intérêts différents dans des contextes socioéconomiques et constitutionnels qui ne se ressemblent pas. Elle permet de mieux percevoir « concrètement » les dynamiques toujours complexes, conflictuelles et surtout singulières qui conduisent à la production de la ville, au-delà des modèles théoriques idéaux-typiques définis par les théories de la planification. À ce titre, il semble fructueux de dépasser le raisonnement qui tend à penser l'articulation entre planification et participation en termes de rencontre entre deux modèles d'action sur la ville (un modèle hérité des approches rationnelles et un modèle communicationnel), pour aborder la singularité sans cesse renouvelée des situations, des enjeux et des intérêts en cours.

**Claire Carriou**

(*Mosaïques-UMR7218 LAVUE, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, France*)  
 claire.carrriou@u-paris10.fr

### **Sciences sociales : regards sur le pastoralisme contemporain en France**

Anne-Marie Brisebarre, Patrick Fabre, Guillaume Lebaudy (Eds)  
 Cardère éditeur, 2009, 144 p.

À la fin des années 1980, dans le cadre du département SAD (Systèmes agraires et Développement) de l'Inra, Jean-Pierre Deffontaines et Étienne Landais avaient innové dans la compréhension du pastoralisme, en restituant de façon très fine les pratiques d'estive d'un berger dans les Alpes. Bien que s'affichant comme agronomes, les deux chercheurs étaient proches des sciences sociales en analysant un espace montagnard tel qu'il est perçu par un berger et utilisé sous forme de circuits de pâture. On peut estimer que le rôle central attribué aux pratiques pastorales fait le lien entre la recherche pionnière de ces agronomes et l'ouvrage collectif consacré récemment à la contribution des sciences sociales à la

connaissance du pastoralisme actuel en France. Cependant, si J.-P. Deffontaines et É. Landais s'en tenaient à la monographie d'une gestion pastorale de montagne, et même à l'expérience d'un seul berger, cette fois les auteurs présentent un tableau diversifié de plusieurs approches en sciences sociales sur un panel de questions jugées essentielles pour l'avenir du pastoralisme. L'objectif est donc plus large et plus ambitieux.

Malgré l'ampleur des questions posées, à la fois pour cette activité et, d'un point de vue épistémologique, pour les sciences sociales elles-mêmes, l'ouvrage reste de dimension modeste. Il rassemble des communications présentées à un séminaire organisé par l'Association

française de pastoralisme (Die) et la Maison de la transhumance (Saint-Martin-de-Crau), qui s'est tenu à Montpellier en 2008. Reprenant sans doute assez fidèlement les interventions, les textes sont courts mais toujours appuyés de références, tandis qu'à la fin, plusieurs auteurs ont confectionné une bibliographie générale sur le pastoralisme, qui sera un outil de travail utile. Abondamment illustré de belles photos en noir et blanc, l'ouvrage est fort agréable à lire et à feuilleter. C'est donc à la fois un livre scientifique et de vulgarisation de bon aloi.

Dans une introduction synthétique, A.-M. Brisebarre esquisse un tableau des études effectuées en sciences sociales sur le pastoralisme en France : en géographie rurale et régionale ; en ethnologie et sociologie rurale ; enfin, en philosophie et éthologie, par un élargissement des thématiques aux rapports homme-animal. Ce panorama comporte en même temps une dimension chronologique. Par exemple, les études pastorales en géographie, bien que précoces, se sont ensuite effacées au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. C'est plutôt à propos de sociétés pastorales en zone tropicale que des géographes entreprennent alors de grandes études, menées en parallèle avec celles d'anthropologues. Certes, cette éclipse des études géographiques répond à l'évolution générale de l'agriculture et de la ruralité en France, mais elle pose tout de même question pour les espaces et les groupes sociaux restés à l'écart de l'intensification massive des productions agricoles.

Si le pastoralisme réussit à se maintenir en France, c'est qu'il s'appuie précisément sur des rapports privilégiés au territoire, thématique affichée, dès le premier chapitre, comme constitutive de cette activité. Tout en étant aménagée, la pratique de la transhumance reste une caractéristique distinctive du pastoralisme. Elle est abordée, dans l'ouvrage, selon deux approches complémentaires. L'ethnologue G. Lebaudy restitue les transhumances entre la plaine de la Crau et les Alpes en centrant son étude sur la race ovine des troupeaux : la « métisse » d'Arles. Dans une adaptation parfaite de cette race animale à la grande transhumance, il s'est établi « une symbiose entre société pastorale locale et animaux ». En même temps, G. Lebaudy montre comment cette race animale a été façonnée par ses éleveurs, qui l'ont « transformée » en race à viande tout en lui conservant sa rusticité et ses aptitudes de bonne marcheuse. Les liens très forts d'attachement d'éleveurs locaux à des animaux n'excluent donc pas des adaptations et des manipulations. La géographe C. Eychenne aborde, quant à elle, la transhumance dans le cadre d'un territoire administratif des Pyrénées, le département de l'Ariège. Par ce biais, elle appréhende de façon globale les transformations récentes du pastoralisme d'estive, tant des points de vue économique (relance et reconquêtes pastorales), géographique (essor d'une transhumance de proximité),

social (nouveaux éleveurs et professionnalisation de l'activité) que culturel (construction identitaire par la transhumance en montagne). Cette « approche compréhensive » du pastoralisme, à partir d'une référence spatiale large, s'inscrit dans la conception de la géographie humaine telle qu'elle a été développée en France.

Le métier et le statut social de berger et d'éleveur constituent un deuxième axe thématique de l'ouvrage. Les compétences dans le métier de berger relèvent d'« écosavoirs » qui s'acquièrent de façon tout à fait spécifique, par expérience avec le réel (A. Moneyron). Cette formation est qualifiée d'« englobante » et elle est le fondement d'un métier lui-même dit global. Au-delà d'une accumulation commune de savoir-faire, la sociologue I. Beaumont met en évidence des groupes sociaux déjà évoqués dans le chapitre précédent. De fait, une hiérarchie existe entre ces groupes, mais il est intéressant de remarquer qu'elle ne fonctionne pas de manière univoque. D'un côté, des inégalités sociales opposent les bergers en tant que salariés aux éleveurs, propriétaires d'animaux, et aux patrons qui embauchent des salariés. Cependant, en termes de compétences, la hiérarchie est inverse, les éleveurs étant reconnus comme bergers lorsqu'ils sont, eux-mêmes, capables de bien mener un troupeau. Finalement, le vrai prestige pastoral se porte sur le berger, alors que l'institutionnalisation de la profession concerne d'abord les éleveurs. Ce tableau social est complété par F. Roy, qui présente un groupe de bergers-éleveurs original, celui des « herbassiers » du Var. Bergers, ils le sont car ils conduisent eux-mêmes leurs troupeaux à longueur d'année ; éleveurs, ils le sont également en tant que propriétaires de leurs animaux, mais sans détenir aucune terre. Dès lors, ces transhumants se déplacent sans cesse d'une pâture à l'autre en recourant à des locations, prêts et autres négociations avec des propriétaires fonciers. Plusieurs contradictions se nouent autour de ce groupe social haut en couleurs. Itinérants, les herbassiers sont stigmatisés de l'extérieur, alors qu'ils se montrent performants avec leur troupeau. Vrais « jardiniers de la nature » en ce qu'ils nettoient les friches et les restes végétaux négligés par les autres éleveurs, ils ne bénéficient pas des aides agrienvironnementales basées sur un rapport sédentaire à la terre. Ce groupe pastoral apparemment « traditionnel » – mais, en fait, capable d'innovations – manifeste des valeurs comparables à celles des transhumants africains, par exemple les Peuls : non-attachement à la terre, priorité accordée aux animaux, recherche continue de l'herbe, stratégie de la ruse, solidarité de groupe et culture commune. Une recherche en ethnologie fait ainsi découvrir l'existence, en France, d'un groupe pastoral extrême dont les homologues sont habituels sous d'autres latitudes et d'autres contextes socioéconomiques.

Plusieurs textes restituant des initiatives culturelles, touristiques et éducatives sont rassemblés sous le thème



de la mise en patrimoine du pastoralisme. Si l'étiquette patrimoniale se multiplie aujourd'hui de façon à offrir des ancrages culturels à la société globale, elle semble particulièrement pertinente dans le domaine du pastoralisme. En fait, la notion de patrimoine est actuellement à la mode et perçue de manière positive, mais on peut se demander si elle caractérise vraiment toutes les initiatives de valorisation du pastoralisme. Certes, les pasteurs forment un monde original partageant une culture commune et relativement fermé aux autres, toutes composantes qui s'inscrivent bien dans une conception patrimoniale. Fêtes de la transhumance (P. Laurence, P. Fabre), écomusées (G. Lebaudy), maisons du berger (S. Carteron) et du pastoralisme (P. Fabre) : toute une série d'initiatives récentes mettent en scène et font reconnaître les valeurs patrimoniales du pastoralisme à une société qui les ignore largement. Pourtant, elles se démarquent de la conception classique du patrimoine à deux points de vue : d'abord, en remettant en cause une « tentation localiste » (G. Lebaudy), alors que la référence locale est importante dans tout patrimoine ; surtout, parce que la plupart de ces initiatives se refusent à donner l'impression d'enfermer le pastoralisme dans le passé, alors que la transmission de biens et valeurs par héritage fait partie de l'essence même de tout patrimoine. Le refus de reconstituer, lors de fêtes de la transhumance, des activités disparues ou celui de montrer le métier de berger dans le passé témoignent qu'il s'agit d'autre chose

que d'une mise en patrimoine. À la limite, l'insistance sur un pastoralisme contemporain et dynamique relèverait même d'une démarche inverse, celle de l'affirmation d'une modernité du pastoralisme.

La conclusion (J.-P. Chassany) présente un résumé synthétique des analyses, puis elle met en regard les attentes des éleveurs, par le biais de leurs organisations professionnelles, et les recherches en sciences sociales. Ce vis-à-vis est posé en termes d'« interpellation » de celles-ci par les éleveurs, à propos de plusieurs enjeux du pastoralisme. L'un de ces enjeux concerne la production de biens marchands. Il est vrai que des analyses économiques manquent curieusement dans ce panel d'études en sciences sociales. Certes, l'économie du pastoralisme est reconnue, en conclusion, comme « volontairement écartée » ; or, on se demande pour quelles raisons. Des remises en cause d'idées toutes faites et des découvertes ne semblent pourtant pas exclues de ce champ de recherche. Par exemple, des analyses économiques démontreraient sans doute que le pastoralisme est un système à bonne productivité, s'intégrant fort bien dans le marché actuel qui valorise sans cesse des produits de qualité et « de terroir ».

**Jean Boutrais**

(IRD, UMR Paloc, Paris, France)

Jean-Baptiste.Boutrais@ehess.fr

### **Le Sacre de l'espèce humaine : le droit au risque de la bioéthique**

Philippe Descamps

PUF, 2009, 442 p.

L'ouvrage de Philippe Descamps constitue la publication de sa thèse de doctorat en philosophie, soutenue en 2007 à l'Université Paris-Sorbonne. Le droit – français – est au centre de cette recherche, dont l'approche est non pas juridique mais de philosophie du droit.

Ambitieux, l'auteur se propose de « résoudre les apories contemporaines de la pensée bioéthique ». Le point de départ de sa réflexion est la protection de l'espèce humaine en tant que telle par le droit. La notion d'espèce humaine a, en effet, fait son entrée dans notre système juridique en 1994, avec la première loi sur la bioéthique. Elle est inscrite depuis lors dans le droit civil et pénal. L'évolution du progrès des sciences et techniques du vivant a fait émerger des questions nouvelles, dès lors que l'homme pouvait influencer sur le cours de l'évolution de l'espèce, espèce qu'il devenait possible d'améliorer. Puisque l'espèce humaine était menacée par les manipulations du vivant, l'espèce humaine a été protégée. À des questions inédites, le droit a apporté des réponses inédites. L'interdiction des pratiques eugéniques, l'encadrement des thérapies géniques, reposent sur la protection de

cette nouvelle (pour le droit) valeur que constitue l'espèce humaine. La protection de cette valeur « supérieure » est même très ferme. Ainsi, les sanctions prévues en cas de crimes contre l'espèce humaine sont-elles très dissuasives, plus graves que celles que notre droit prévoit en cas de meurtre. Pour P. Descamps, cette entrée de l'espèce humaine dans notre droit représente une véritable révolution, car « la personne n'est plus l'origine, la raison et la fin du droit, elle constitue désormais un objet complexe et multiforme dont la caractéristique essentielle est de représenter, à titre d'élément, l'espèce humaine ».

L'ouvrage est structuré en trois livres. Dans les deux premiers – « L'immixtion de l'espèce dans le droit » et « L'éthique de l'espèce humaine » –, l'auteur s'interroge tour à tour sur le statut et la nature juridique de cette entité, et sur la pertinence de la référence à la notion d'espèce humaine dans le droit. Dans le troisième et dernier livre, intitulé « Pour une philosophie de la naissance », il propose de repenser la naissance.

Développant une approche très critique, P. Descamps montre combien les soubassements de ces évolutions,

pourtant très consensuelles, sont fragiles. La notion d'espèce humaine n'existe pas biologiquement, ou tout au moins ne reçoit-elle pas de définition univoque. Elle demeure problématique en biologie et « ne se présente pas comme un objet clairement circonscrit et identifié ». La biologie, de ce point de vue, n'a guère avancé depuis Darwin, qui, comme le rappelle l'auteur, la qualifiait d'« indéfinissable ». En droit, la notion est également conceptuellement mal définie. C'est avant tout une notion morale, reposant sur une éthique de l'espèce humaine. P. Descamps se dresse contre ses dangereuses conséquences pour la représentation de l'homme. Pour lui, l'érection de l'espèce humaine en valeur fondamentale porte au moins en germe la négation du sujet.

En effet, la consécration juridique de l'espèce humaine ne va pas sans conséquences. Les notions fondamentales de notre droit sont bousculées, voire remises en cause. C'est tout particulièrement le cas de la notion de sujet de droit. Voilà l'espèce protégée au mépris de l'individu. Voilà les droits collectifs protégés au détriment des droits individuels. Pour l'auteur, la protection de l'espèce humaine témoigne aussi d'un changement radical de la fonction du droit. D'instance tentant d'organiser la coexistence d'individus libres, il devient outil permettant de réglementer la reproduction et vérifiant la conformité biologique des individus à un modèle défini comme « vérité biologique » ou à un modèle observant les « règles de la nature ». Mais le droit est-il pour autant condamné à céder à une « logique de gestion de l'espèce humaine » (Bellivier, F., Egea, P., 2004. *Les chemins de la liberté : petite leçon de biopolitique, Recueil Dalloz*, 10, 648) ? Pour l'auteur, ces évolutions s'inscrivent dans une approche jus-naturaliste du droit : le droit est conçu comme le traducteur de règles éternelles immuables émanant d'une entité transcendante la Nature. Cette évolution menacerait l'individu et ses droits. Le droit en viendrait à attacher une importance plus grande aux conditions biologiques de la conception d'une nouvelle vie humaine – à « river l'humain à des déterminations biologiques » – qu'à l'existence des individus qui nais-

sent. Ces nouvelles entités juridiques que sont l'humanité ou l'espèce humaine tendraient même à « ruiner toute idée de droit et, par là, toute notion d'humanité ». Pour P. Descamps, cela rend nécessaire de mettre en chantier une réflexion sur la naissance, dont il tente de jeter les premiers jalons. Il explique comment et pourquoi la naissance constitue le « point aveugle » du regard bioéthique. Là où la pensée bioéthique contemporaine a « fait de la naissance de l'individu un événement annexe et secondaire pour finalement l'oublier complètement », il propose de poser les linéaments d'une « authentique philosophie juridique de la naissance dont le principal atout serait d'éviter les pièges du naturalisme bioéthique et de réduire les menaces biopolitiques qui pèsent sur le droit ». Une naissance dans laquelle se jouerait le rapport des hommes entre eux et de l'humanité avec le futur proche de l'humanité.

Écrit d'une belle plume, clair dans sa démonstration, l'ouvrage de P. Descamps se lit aisément y compris par un non-philosophe. Accompagné d'une utile bibliographie, il est très riche et bien documenté. On pourrait certes lui adresser quelques critiques sur le plan méthodologique. Ainsi, l'absence d'étude de la jurisprudence représente une lacune que l'auteur ne parvient pas réellement à justifier. La dimension internationale et européenne du droit de la bioéthique aurait aussi pu être davantage explorée. Au-delà, P. Descamps, avec un grand sens de la formule, force parfois le trait et certaines de ses conclusions appelleraient de plus amples discussions. Mais il n'en demeure pas moins qu'en ce domaine, le travail du philosophe sur le droit positif est extrêmement utile, et d'autant plus précieux qu'il demeure rare. À partir des incohérences, contradictions et risques mis en évidence par l'analyse critique de P. Descamps, le lecteur trouvera une belle et stimulante matière à réflexion.

**Sandrine Maljean-Dubois**

(CNRS, CERIC, Aix-en-Provence, France)

maljean.dubois@wanadoo.fr

### **Penser l'animal autrement**

Philippe Devienne

L'Harmattan, 2010, 320 p.

Philippe Devienne est docteur vétérinaire praticien et docteur en philosophie. Ce livre, issu de sa thèse de doctorat consacrée à une réflexion sur les droits des animaux dans les perspectives ouvertes par la philosophie du langage ordinaire, et notamment la lecture que Stanley Cavell propose de Wittgenstein, fait suite à plusieurs publications sur la souffrance et la douleur animales envisagées elles aussi dans cette perspective. Si le propos comme les outils mobilisés par l'auteur sont de part en

part philosophiques, ce dernier, parfaitement au fait de la condition animale (des usages licites tels que l'élevage et l'abattage industriels, l'expérimentation ou la chasse, d'une part, des mauvais traitements et des actes de cruauté que son expérience professionnelle lui révèle, d'autre part), propose des solutions pratiques, de type pragmatique (chapitre IV), dans le domaine de l'élevage. Cette rencontre entre la philosophie du langage et des propositions pour un « élevage pragmatiste » fondé sur

une « coopération interdisciplinaire » donne corps à une interdisciplinarité plus souvent souhaitée que mise en œuvre.

Le titre du livre, *Penser l'animal autrement*, indique qu'une voie radicalement autre que toutes celles qui ont été jusqu'ici explorées pour « penser l'animal » est proposée. De fait, il n'existe pas à ma connaissance, du moins en langue française, un tel usage de la philosophie du langage ordinaire. D'autres pans de la philosophie, riches, fructueux et dont la source n'est nullement tarie, sont traditionnellement mobilisés : l'épistémologie, la philosophie cognitive, l'éthique, la philosophie du droit, la métaphysique. L'originalité de ce travail est en effet remarquable. Il y est beaucoup question de cécité, de déni et d'engagement : la cécité frappe la prétendue lumière de la connaissance ; le déni de l'animal est propre à quasi toutes les approches dualistes ; l'engagement, enfin, doit aux yeux de l'auteur se faire sur la base d'un accord politique véritablement démocratique qui donne toute sa place à « ma » voix dans « ma » société (nous y reviendrons). Se détournant résolument, mais sans les traiter par le mépris, de ces approches qui parlent « au nom de l'animal », et qui sont donc en quelque manière dans une posture de connaissance, P. Devienne pose (plutôt qu'il ne fonde) la réalité ou la véracité de son expérience des animaux, de ce qu'ils sont et de ce qu'ils ressentent, dans la manière ordinaire qu'il a de parler d'eux. Voilà de quoi dérouter plus d'un lecteur.

Aussi nous semble-t-il nécessaire d'explicitier sans plus tarder et précisément la notion de langage ordinaire, afin de bien saisir le sens et le caractère subversif du cheminement de l'auteur. Commençons par une caractérisation négative : le langage ordinaire ne défend pas l'ordinaire des croyances, il ne doit pas être confondu avec le sens commun ; s'il s'oppose par ailleurs à la connaissance et à ses critères positifs, jugés insuffisants (pour ne pas dire fallacieux) et qui nourrissent du reste les croyances du sens commun, il ne vise pas à remplacer la connaissance scientifique par une connaissance ordinaire, et n'est donc pas en compétition avec les sciences. Il est autre dans le sens suivant : les mots ordinaires sont ceux par lesquels tout un chacun parle, en l'occurrence, des animaux. En quoi ces mots sont-ils plus vrais, ou plus aptes à dire le vrai, que des « vérités » de type scientifique ou métaphysique ? Ces mots, hérités de ma communauté linguistique et donnés dans une grammaire commune et contraignante (je n'assemble pas n'importe quels mots ni n'importe comment), précèdent les croyances comme les connaissances : « Les critères grammaticaux, ceux qui sont révélés dans notre langage, sont nécessairement antérieurs à toute connaissance d'objet, comme *prélude* à cette connaissance » (p. 141). Il y a quelque chose qui est de l'ordre du donné dans ces énoncés dont j'hérite ; or, ces mots disparaissent dans les discours qui prétendent parler de l'animal. Le langage ordi-

naire a pour caractéristique forte de ne pas être dans le « comme si » : nous ne disons pas que le chien est « *comme si* il était content de revoir son maître » (p. 85). Ce langage n'a pas non plus un caractère démonstratif : « Dans notre façon de parler nous ne pouvons pas dire "j'ai vu ce chien se faire renverser par une voiture et se sauver en hurlant avec une patte qui traînait, j'en ai alors conclu qu'il avait *probablement* mal" » (p. 121). Le langage ordinaire est essentiellement descriptif : il décrit notre relation aux choses. La manière ordinaire de parler des animaux bat en brèche les diverses formes de dualisme entre un intérieur et un extérieur. C'est au comportement douloureux que revient ici, car c'est une question bien connue de l'auteur, la charge de la preuve. Les expressions comportementales exprimant la douleur ne sont pas de simples comportements indépendants de la douleur : ce sont des comportements douloureux ; ceux-ci ne peuvent être détachés de la douleur elle-même, comme peut l'être en revanche un symptôme. Il y a une antériorité du langage ordinaire sur toute autre forme de savoir. Il n'est en rien un jugement en suspens ou en attente de quelque validation, il est au contraire d'une affirmation sans reste : ce que dit le langage ordinaire, il le dit absolument. Ce n'est pas tout : il y a un impact en retour de ce langage, et ce point nous semble devoir être souligné dans toute son importance : « C'est moins le fait de parler de notre monde que le fait de découvrir l'impact que certaines manières de parler ont eu sur notre façon de considérer l'animal qui nous retiendra dans cette thèse » (p. 16). Il ne s'agit donc pas seulement de dire que les mots ordinaires énoncent des vérités, mais que ces énoncés déterminent des manières d'agir, de nous comporter avec les êtres et les choses selon des voies différenciées. Je ne peux pas dire que la carotte crie quand on la coupe, je ne peux pas dire que la chaise perd connaissance en tombant. Partant, je ne parle pas d'un animal comme d'une chaise et ne le traite pas de la même manière ; ou bien, si je le fais, c'est en m'éloignant, précisément, de la vérité que me livre le langage ordinaire. La philosophie du langage ordinaire, quant à elle, tient dans son activité réflexive de « recherche incessante sur les mots partagés que nous utilisons communément » (p. 15) et dans son activité analytique de « description des relations grammaticales ou logiques entre les concepts de conscience, de mémoire, de douleur, de pensée, etc. » (p. 127). On est très loin d'une phénoménologie – l'auteur dit d'emblée que l'ouverture qu'il propose est « non pas fondée sur les phénomènes du monde, mais révélée par la grammaire » (p. 18). Pourtant, le langage ordinaire s'appuie sur ce qui est immédiatement donné à voir, sans reste : « Le langage ordinaire, qui est l'expression de notre contact avec la réalité, nous permet de décrire notre relation entre le monde et nos mots » (p. 67). On peut par ailleurs s'interroger sur le risque de solipsisme : le langage ordinaire, quoi que partagé, ne ramène-t-il pas chaque locuteur à sa

sphère privée ? Wittgenstein montre en quoi les « jeux de langage » sont en rapport étroit avec l'activité de l'homme et en quoi la signification des mots ne peut être ramenée à des expériences privées : « Un langage ne peut être compris sans la connaissance des habitudes et pratiques de ceux qui le parlent » (p. 119).

Venons-en à présent à la structure du livre. Il est divisé en cinq chapitres. Le premier examine, pour les renvoyer dos à dos, les argumentations éthiques qui sous-tendent le débat récent sur les droits des animaux, tandis que le deuxième chapitre réfute un à un les critères retenus pour octroyer ces droits (intelligence, conscience, douleur). La critique des critères ne tient pas uniquement à leur caractère éminemment révisable ; elle vise la recherche même de critères. Ce point est capital pour entrer dans la démarche de P. Devienne, qui se méfie des entreprises de fondation : il se demande en effet « s'il faut établir rationnellement le *fondement* moral du droit animal » (p. 36). Signalons que l'auteur a largement mis à l'épreuve les critères de la douleur animale pour en montrer les limites ainsi que la facilité avec laquelle ils sont manipulés : on peut leur faire dire tout et son contraire, notamment pour renforcer un système de production contesté (les méthodes de l'élevage industriel, l'abattage sans étourdissement, le gavage). Le troisième chapitre, « Accords et désaccords », au-delà de l'insuffisance des critères, entreprend de révéler les monstruosité auxquelles ceux-ci conduisent : ils piétinent si bien « notre ordinaire », compartimentent si profondément notre regard, que nous nous sentons autorisés à « manger de l'animal ; laisser le scientifique expérimenter sur l'animal », assassiner durant un cours de physiologie le « petit griffon d'un an qui, une demi-heure plus tôt, battait de la queue et se laissait caresser par qui voulait bien de lui » (p. 151). On devine que l'auteur rapporte le pénible souvenir d'un cours de physiologie à l'École nationale vétérinaire d'Alfort. Le quatrième chapitre retient le problème de l'élevage des animaux en vue de les manger, en raison de l'importance du nombre d'animaux affectés (plusieurs dizaines de milliards par an) et de la variété des acteurs impliqués. L'élevage peut être vu comme une sorte de « fait social total ».

La crise de l'élevage et la position des scientifiques sont examinées pour aboutir à des propositions destinées à sortir de ce qui, à tous égards, est un terrible chaos. Mais le choix du pragmatisme est entaché de limites : il me laisse sur ma faim, il « *me* place face à une absence de choix qui est de l'ordre du *tragique* » (p. 236), il n'est qu'un insatisfaisant chemin de traverse, un pis-aller.

C'est alors tout naturellement vers « Des chemins revendicateurs » que l'auteur nous conduit dans son cinquième et dernier chapitre. Quand la société qui est la mienne passe les bornes, je veux faire entendre *ma* voix et cette voix dit que *je* ne peux plus supporter la manière dont les bêtes sont traitées ! La mise en italique, par l'auteur, des termes *je* ou *moi* indique l'importance qu'il convient de restituer, dans un système démocratique, à toutes les voix, au-delà de celles des minorités, à toute voix qui exprime une protestation contre une surdité ou une cécité générales. Aussi est-ce une « situation démocratique du désaccord » que P. Devienne éclaire, en l'inscrivant dans les traditions politiques de la désobéissance civile, de l'objection de conscience et du militantisme. Quel type d'accord pouvons-nous trouver ? Dans le sillage tracé par le langage ordinaire, on ne s'étonne pas de lire qu'un tel accord serait « fondé dans la prétention à dire ce que nous disons » (p. 266), car, on l'a vu, le langage ordinaire permet la « réappropriation de notre propre voix » (*ibid.*). Pour conclure, et méditer, disons que P. Devienne nous aura entraînés au-delà de tous les critères de connaissance, mais aussi de toutes les justifications, car nous butons sur ce moment où toutes ont été épuisées. Comme l'écrit Wittgenstein dans un passage que l'auteur aime à citer : « Dès que j'ai épuisé les justifications, j'ai atteint le roc dur, et ma bêche se tord : je suis alors tenté de dire : "C'est ainsi justement que j'agis" » (p. 269).

---

**Florence Burgat**

(CERSES, Université Paris Descartes-CNRS /  
INRA-RITME, Paris, France)  
Florence.Burgat@ivry.inra.fr